



Communiqué de presse de Bretagne Réunie

Meilleure ressource pour ce communiqué : Frédéric Morvan

frédéric-morvan@orange.fr

06 74 94 91 67

Nantes le 27 janvier 2014

Objet : réduction du mille-feuilles administratif – Point de vue d'un historien

Bretagne Réunie, depuis plusieurs décennies, milite pour le retour du département de la Loire-Atlantique dans sa région originelle, la Bretagne. Elle propose un réaménagement du Nord-Ouest de la France permettant de créer 4 régions fortes au lieu d'entretenir 6 régions faibles.

Avec la crise et le besoin de remèdes, la réduction du mille-feuilles administratif est d'actualité. Les économistes adhèrent à l'idée de le réduire et très récemment le président de la République souhaite le réformer.

Bretagne Réunie, dans ses argumentaires pro-réformateurs, n'a eu de cesse de développer ces arguments en s'appuyant sur des nécessités économiques évidentes en relayant des études de divers économistes, géographes et chercheurs spécialisés dans l'aménagement des territoires.

Bretagne Réunie, qui ne s'est pas coupée de l'Histoire pour autant, a demandé l'avis d'un historien de renom sur le bien-fondé – ou non – de ces propositions de réaménagement du Nord-Ouest de la France.

FREDERIC MORVAN

frédéric-morvan@orange.fr

06 74 94 91 67

Agrégé d'histoire, docteur en histoire médiévale (sur les hommes d'armes du duché de Bretagne de 1213 à 1381). Il a publié la seconde partie de cette thèse sous le titre de La chevalerie bretonne au Moyen Âge (1260-1341) aux Presses universitaires de Rennes en 2009. La première partie devrait sortir chez Coop Breizh en mars prochain. Il a publié aussi en 2012 aux éditions Gisserot, Généalogies des ducs de Bretagne. Il prépare pour les éditions Michel Lafont un ouvrage-objet intitulé Les Bretons de 1870 à 1970.

Il enseigne actuellement au collège de Plouescat (Finistère Nord) après avoir été de 2000 à 2002 chargé de recherche en histoire médiévale au CNRS et de 2003 à 2005, professeur et responsable de la filière histoire à l'IUFM du Pacifique.

Il est l'actuel président du Centre d'histoire de Bretagne-Kreizenn Istor Breizh, association en plein essor qu'il a fondée en mai 2012. Il est aussi un des administrateurs de l'Institut culturel de Bretagne.

Bibliographie

http://fr.wikipedia.org/wiki/Fr%C3%A9d%C3%A9ric_Morvan#Publications

LA BRETAGNE ET L'ORGANISATION TERRITORIALE A VENIR

par FREDERIC MORVAN

Comme tous le savent, la réorganisation territoriale est de nouveau à l'ordre du jour... Des bruits mentionnent une union entre la région administrative Bretagne et de la région Pays-de-Loire. On évoque l'intégration à une super-Bretagne des départements appartenant actuellement à la région Pays-de-Loire : la Loire-Atlantique, la Vendée, la Mayenne...

Comme tout le monde le sait, la Loire-Atlantique est un département breton, c'est-à-dire qu'il appartient au territoire qui fut le duché de Bretagne, puis la province de Bretagne jusqu'en 1790. Encore aujourd'hui, de nombreuses institutions intègrent les cinq départements bretons.

On entend parler d'une Mayenne intégrée à la Bretagne... Et pourquoi pas ? Puisque les rois de Bretagne, au IX^e siècle, détenaient ce territoire... par droit de conquête. Il est vrai aussi que les princes de Bretagne qu'étaient les Avaugour, seigneurs de Goëlo et de Dinan, furent aussi seigneurs de Mayenne au XIII^e siècle et que leur héritière, Jeanne de Penthièvre, duchesse de Bretagne, la donna à sa fille lors de son mariage avec le duc d'Anjou.

Pour la Vendée, c'est plus facile, il y a les fameuses marches sud de Bretagne : les marches communes, avantagères au Poitou, à la Bretagne, à l'Anjou. En fait, les Clisson, les Rais-Machecoul, les Thouars, trois grands lignages, disposaient des seigneuries dans les trois régions... en Bretagne, en Anjou, en Poitou, soit en Vendée. Bien sûr, pendant la Révolution française, les Vendéens et beaucoup de Bretons ont eu en commun de s'opposer aux Républicains...

Bien sûr, il y a eu des liens étroits entre la Bretagne, le Poitou et l'Anjou. Bien sûr, l'histoire de ces trois régions est intimement liée... Constance de Bretagne (morte en 1201), duchesse de Bretagne, épousa en 3^e noces le Poitevin Guy de Thouars. Son fils, le duc de Bretagne, Arthur I^{er} Plantagenêt (mort en 1203), issu d'un premier mariage, eut l'ambition d'hériter des comtés paternels d'Anjou, du Maine et de Touraine. Sa demi-sœur et héritière, Alix, issue de Guy, était donc une Thouars... Bien sûr, le duc Jean V de Bretagne et Yolande d'Aragon, duchesse d'Anjou, conclurent une grande alliance Bretagne-Anjou au XV^e siècle, pour protéger leurs territoires des dévastations de la guerre de Cent ans. Bien sûr, les grandes familles de l'aristocratie bretonne possédaient châteaux et seigneuries très importantes des deux côtés de la frontière : le comte de Laval était aussi le baron de Vitre ; la baronne de Châteaubriant (gouvernante d'Anne de Bretagne, morte en 1514) était aussi baronne de Candé en Anjou, le baron de Retz avait de grandes seigneuries en Vendée.

Mais ce furent des conquêtes temporaires, des alliances de circonstances, des acquisitions privées. La Bretagne était un territoire connu, dont les limites ne bougèrent quasiment pas pendant près de 1 000 ans, ce qui est exceptionnel dans l'histoire européenne. On peut se demander pourquoi ? Bien sûr, furent construits les puissants châteaux frontaliers (Clisson, Machecoul, La Benaste, Ancenis, La Guerche, Châteaubriant, Vitre, Fougères, Combourg) que certains voudraient faire intégrer dans la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Plus encore certainement, les textes du XIV^e siècle, que j'ai compulsés par centaines, le montrent : les gens savaient qu'ils étaient Bretons ou non. Il serait intéressant de faire une enquête sur le

fait de savoir si les gens des frontières savent aujourd’hui s’ils sont en Bretagne ou non. On pourrait être très surpris.

Il est tout de même étrange que nos hommes politiques, que les administrateurs des grands corps d’État, ne se tournent pas vers l’Histoire alors que depuis bien longtemps cette question de l’organisation du territoire a été résolue. Elle l’a été dans la seconde moitié du XII^e siècle, non par les rois de France, capétiens, mais par les rois d’Angleterre, les Plantagenêt, famille continentale bien plus qu’anglaise. Ce que je vais mentionner est très connu, surtout dans le monde anglo-saxon. Henri I^{er} Beauclerc (1068-1135), roi d’Angleterre et duc de Normandie, maria en 1128 sa fille unique et héritière, Mathilde (morte en 1167) à Geoffroy Plantagenêt, comte d’Anjou, du Maine et de Touraine, car ce souverain savait que le regroupement de l’Anjou, du Maine, de la Touraine et de la Normandie allait permettre de créer un formidable territoire capable d’écraser les ambitions des rois de France expansionnistes. Bien que ce programme eût du mal à s’installer, il fut appliqué par le fils de Mathilde et de Geoffroy, Henri II (1133-1189) Plantagenêt, roi d’Angleterre, seigneur d’Irlande, comte d’Anjou, du Maine, de Touraine, duc de Normandie – et plus encore lorsque ce roi épousa Aliénor, duchesse d’Aquitaine et comtesse de Poitou, celle que Louis VII, roi de France, avait répudiée... un peu stupidement. L’influence d’Henri II fut terrible. Il contraignit le duc Conan IV de Bretagne à renoncer à son trône breton au profit de sa fille, Constance, qui épousa le troisième fils d’Henri II, Geoffroy Plantagenêt. Henri II devint régent de la Bretagne et conserva par devers lui le comté de Nantes... jusqu’à la majorité de son fils.

Pour administrer cet empire, point d’avion, ni de train, ni de voiture, point d’Internet, ni de fax, mais le cheval. L’empire était composé de territoires appartenant à la famille Plantagenêt, mais aussi et surtout de seigneuries plus ou moins grandes détenues par des vassaux plus ou moins puissants et souvent turbulents. Henri II, qui fut sans doute l’un des plus importants souverains occidentaux, et des plus célèbres, divisa son empire en territoires qu’il confia à ses enfants... Le problème fut que ces derniers, leur père et leur mère, Aliénor d’Aquitaine, s’entredéchirèrent si bien que le roi de France, Philippe II Auguste, put en profiter et s’emparer d’une grande partie de cet empire... avec le soutien des Bretons (en 1205).

Mais revenons à la division administrative de l’empire d’Henri II dans sa partie continentale :

- La Normandie, qui allait jusqu’à la Somme, devait être confiée à Henri le Jeune, fils aîné.
- Richard Plantagenêt (le futur Richard Cœur de Lion) eut à administrer le Poitou et l’Aquitaine appartenant à sa mère. Il eut fort à faire avec ses vassaux, les comtes de la Marche et d’Angoulême, alliés des vicomtes limousins et les seigneurs d’Auvergne. Il dut aussi intervenir dans le Midi car sa mère était aussi l’héritière du la maison de Toulouse, qui détenait le comté de Toulouse, mais aussi le marquisat de Provence, au-delà du Rhône.
- Geoffroy, le troisième frère, obtint la Bretagne, dans les limites que nous connaissons.
- Et l’Anjou, le Maine et la Touraine, avec comme vassaux les comtes de Vendôme, du Perche et les seigneurs du Berry ? Henri II les conserva par devers lui.
- Quant à la Gascogne, ce territoire pyrénéen, il devait revenir en dot à une des filles qui avaient épousé le roi de Castille...

Henri II avait donc constitué des blocs :

- Normandie – avec une partie de la Picardie ;
- Bretagne ;
- Anjou-Maine-Touraine-Berry-Perche ;
- Poitou-Aquitaine ;

- Auvergne-Limousin-Périgord ;
- Gascogne (avec les vassaux des Pyrénées, Bigorre, Béarn, Navarre ;
- Midi, ce qui deviendra la lieutenance du Languedoc.

Il est tout de même assez étrange que cette organisation, même si elle a duré très peu de temps, soit restée aussi présente dans les mentalités. En fait, le souverain ne fit qu'institutionnaliser des réalités.

Voir ces cartes que les droits d'auteur m'empêchent de publier ici, mais qui sont bien sûr disponibles sur ces sites :

http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/a6/Map_France_1180-fr.svg

<http://www.pays-chateaubriant.fr/ezimagecatalogue/catalogue/variations/703-350x350.jpg>

http://cccpornic.free.fr/ccc_documents/ccc_UnPeudHistoire/

<http://www.maugesetbocage.com/mortagne/photo/art/default/4023386-6104563.jpg?v=1332332767>

http://www.google.fr/imgres?rlz=1C1GPEA_frFR478FR481&biw=1440&bih=785&tbm=isch&tbnid=qbr_kWd_ytf6gM%3A&imgrefurl=http%3A%2F%2Ffr.wikipedia.org%2Fwiki%2FRoyaume_de_Bretagne&docid=rU7W1JOdovlL_M&imgurl=http%3A%2F%2Fupload.wikimedia.org%2Fwikipedia%2Fcommons%2Fa%2Fa3%2FCarte_royaume_Bretagne.svg&w=700&h=600&ei=CWjcUoOaLKfP0QWr0oCQAg&zoom=1&iact=rc&dur=475&page=1&start=0&ndsp=30&ved=0CGEOrQMwAw